



EDITORIAL

Le patrimoine funéraire après les Journées de Montréal et de Beez

Le patrimoine funéraire est longtemps resté l'objet d'intérêt de chercheurs isolés, mais, depuis peu, les choses évoluent. Au moment où, plus que jamais, pèse la menace de l'élimination pure et simple de beaucoup de monuments anciens, des liens, tant nationaux qu'internationaux, se tissent entre praticiens et les projets de collaboration sont nombreux. Deux manifestations "verrouillent" cette tendance tout en l'ayant quelque peu provoquée.

A cheval sur les mois d'octobre et de novembre 2000 s'est tenu, au Québec, un important colloque international entièrement consacré à la problématique du patrimoine funéraire. Cette manifestation, organisée par l'Ecomusée de l'Au-delà, visait à faire progresser la réflexion des intervenants en proposant de nouveaux axes. Le ministère de la Région wallonne (D.G.A.T.L.P.) était représenté avec la conférence "L'avenir de la mémoire funéraire passe par la conservation de la signification du lieu : l'expérience wallonne". Un projet de charte internationale a été discuté et adopté en séance plénière à Montréal - présenté depuis par Monsieur Dinu-Bumbaru (Héritage Montréal) lors du congrès international de l'Icomos à Paris le 10 novembre 2000 - et sa diffusion s'est enclenchée assez rapidement au Québec, en France et en Belgique (par l'intermédiaire de publications telles que les différentes revues du ministère de la Région wallonne mais aussi de bulletins locaux tels la Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon, t. 14, fasc.4).

Faisant suite à l'initiative de Monsieur Jacky Legge, conservateur du patrimoine funéraire tournaisien, le ministère de la Région wallonne a organisé, le 19 janvier 2001 aux Moulins de Beez (Namur), une journée de rencontre réunissant les "spécialistes" belges du patrimoine funéraire. La charte internationale de Montréal fut, entre autres, présentée et les demandes des intervenants ciblées lors de deux ateliers dont les conclusions se rejoignent.

Mais quel premier bilan tirer, dès à présent, de cette manifestation en Belgique ? Nous disposons de peu de recul, mais il semble possible de dégager quelques points tels la publication d'informations relatives à la problématique, le resserrement des contacts entre praticiens, l'établissement des besoins précis des communes, les desiderata en termes "d'outils" de protection, de diffusion et d'uniformisation. Mieux, la manifestation elle-même semble montrer, pour la première fois, l'intérêt ministériel pour ce patrimoine.

Ces deux manifestations, en fin de compte, ont sans nul doute marqué la poursuite d'un mouvement qui va croissant et s'accéléralant : celui de la diffusion d'une prise de conscience et de la nécessité de protéger efficacement ce "nouveau" pan patrimonial menacé.

SAUVER LE PATRIMOINE CULTUREL DE L'AFGHANISTAN

APPEL DE L' ICOMOS ET DE L'ICOM du 1er mars 2001

L' ICOMOS (Conseil International des Monuments et des Sites) et l' ICOM (Conseil International des Musées) ont appris avec consternation le nouveau décret pris par le chef des Talibans, le Mollah Mohammad Omar, lequel ordonne la destruction systématique de toutes les statues du pays. Cette décision rompt l'engagement qu'il avait pris en 1999 d'assurer la protection de l'ensemble du patrimoine culturel de l'Afghanistan, et tout particulièrement les Bouddhas géants de Bamiyan.

Outre le déshonneur que représente la rupture de cet engagement à préserver la richesse et la diversité du patrimoine de l'Afghanistan comme faisant partie intégrante du patrimoine de l'humanité, un tel acte de destruction serait une catastrophe culturelle. Il resterait associé dans l'histoire aux actes de barbarie tristement célèbres.

Depuis plusieurs années, l' ICOM a attiré l'attention mondiale sur le

trafic illicite des objets culturels afghans. L' ICOMOS dans son rapport mondial 2000 sur les monuments et les sites en danger (voir www.international.icomos.org) a souligné avec précision les dangers qui menacent le patrimoine culturel afghan, en particulier les statues bouddhiques de Bamiyan. Le décret du Mollah Mohammad Omar confirme l'imminence de ce danger.

En tant qu'organisations internationales non-gouvernementales, l' ICOMOS et l' ICOM appellent toutes personnes, gouvernements, organisations et associations internationales à réagir immédiatement pour empêcher qu'une telle catastrophe culturelle ne se produise. Un dialogue devrait être établi avec les responsables Talibans afin d'assurer une protection appropriée à l'ensemble du patrimoine afghan, qu'il soit pré-islamique ou islamique. Cette situation d'urgence appelle notre plus grande vigilance.



Photo Michel Van der Meersch

La médina de Chefchaouen

CHEFCHAOUEN ENTRE L'ORDRE URBAIN ET LE CHAOS

Les 24 et 25 novembre 2000 ont eu lieu à Chefchaouen, au Maroc, deux journées d'étude et de réflexion sur le thème "Chefchaouen entre l'ordre urbain et le chaos". Notre président Michel Van der Meersch, y prenant la parole, a défendu l'idée d'une candidature de la médina de Chefchaouen à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial. Ecoutons-le : *Un site unique, une ville qui s'y est merveilleusement adaptée, une architecture caractérisée par sa filiation andalouse directe. Je suis convaincu que le dossier pourrait se défendre auprès des instances internationales. A condition toutefois de mettre un terme aux multiples agressions auxquelles Chefchaouen est confrontée ...* Et de rappeler un principe fondamental de la charte du tourisme culturel adoptée par l' ICOMOS à Bruxelles en 1976 : *"Le respect du patrimoine ... doit prévaloir sur toute autre considération, si justifiée qu'elle puisse être du point de vue social, politique ou économique"*. Et de faire également référence à la charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques de l' ICOMOS, adoptée à Washington en 1987 : *"La sauvegarde des villes et quartiers historiques doit, pour être efficace, faire partie intégrante d'une politique cohérente de développement économique et social et être prise en compte dans les plans d'aménagement et d'urbanisme à tous niveaux"*. Et de conclure en soulignant sa satisfaction d'apercevoir à Chefchaouen *"l'émergence d'associations locales responsables et citoyennes capables d'appréhender la problématique complexe de la réhabilitation de leur ville et de lutter contre toutes les pressions néfastes visant à sa destruction physique"*.

MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR LA SAUVEGARDE DE LA TOUR DE PISE

Notre Président d'honneur, le Professeur Jean Barthélemy a donné une conférence à la tribune des " Amitiés françaises " de Mons, le mardi 23 janvier dernier, sur l'histoire et sur les moyens mis en œuvre pour la sauvegarde de la tour de Pise. Rappelons qu'il fait partie du Comité international créé à cet effet. Nous remercions le professeur Barthélemy de nous avoir communiqué ce compte-rendu succinct.

La tour

En préambule, il est nécessaire de rappeler les principales caractéristiques de la tour. Il s'agit d'un cylindre creux de 19,60 m de diamètre extérieur et d'une hauteur de 60 m environ. Son poids propre est de 14.000 tonnes. Les murs sont composés d'une maçonnerie de blocage enserrée entre deux parements de marbre. L'épaisseur de cette couronne est de 4,10 m au niveau du soubas-



Photo Jean Barthélemy

La tour de Pise, son inclinaison par rapport à la cathédrale

sement, mais n'est plus que de 2,70 m à partir de la première corniche, ce qui permet d'installer une fine colonnade entourant les six niveaux supérieurs. A chaque niveau, les 30 colonnettes, comportant chacune base et chapiteau finement sculptés, sont reliées au noyau par de larges architraves tandis que l'encorbellement repose sur autant de petites voûtes d'arête qu'il y a de travées. L'ensemble est d'une grande élégance, chaque chapiteau étant traité avec grand raffinement. A l'intérieur de la couronne maçonnée du cylindre, un escalier hélicoïdal, comportant 293 marches, permet d'accéder à chaque loggia et à la salle des cloches au sommet de la tour.

Le comité

C'est en 1990, suite à une catastrophe nationale, l'éroulement inattendu de la tour civique de Pavie, que le Président du Conseil italien a désigné un collège d'experts internationaux en lui donnant pour mission de stabiliser la tour. Ce collège compte treize membres : onze professeurs italiens et deux professeurs étrangers, un anglais et un belge, le professeur Jean Barthélemy.

Histoire de la construction de la tour

Celle-ci n'a pu se réaliser que par tranches successives durant plus de 200 ans. Les travaux débutèrent le 9 août 1173 et progressèrent allègrement jusqu'au quatrième niveau qui est terminé en 1178. Les travaux sont alors interrompus. En 1272, Giovanni di Simone reprend la construction. En six ans, les travaux aboutissent à la septième corniche. Mais en 1278, ils sont à nouveau suspendus. Enfin, en 1360, Tommaso di Andrea Pisano termine l'œuvre en y apportant une ultime et importante correction géométrique, ce que confirme la présence au sud de plusieurs marches de rattrapage qui permettent d'atteindre le niveau de la salle des cloches, celle-ci étant de plain-pied du côté nord. Toutes les gravures anciennes indiquent clairement que la tour était, en tout cas, déjà sérieusement penchée dès son achèvement. Les premières mesures sérieuses sont seulement faites en 1550 par Vasari. L'inclinaison mesurée était déjà de l'ordre d'un peu plus de 4 degrés vers le Sud. Pour fixer les idées, l'inclinaison mesurée en 1993 est de 5°33' et le surplomb de 4,47 m.

Il faut aussi savoir que la tour est en perpétuel mouvement sous les effets combinés du soleil, du vent et de la pluie, suivant bien entendu des variations minimales. Les mouvements de la tour tendent d'ailleurs à devenir saisonniers. A la fin du mois d'août ou au début du mois de septembre, elle commence à se mouvoir vers le sud et continue à le faire jusqu'au mois de décembre ou celui de janvier, l'angle résiduel étant d'environ 6". Ce phénomène est lié aux mouvements de la nappe aquifère alimentée par les pluies saisonnières.

Le terrain de fondation

La coupe du terrain sous la tour indique essentiellement la présence de trois espèces de couches distinctes : la première, d'une épaisseur de 10 m environ, consiste en des dépôts de l'estuaire amenés par les marées. C'est une sorte de vase sablo-argileuse. Sur la base de tests, le matériau du côté sud de la tour apparaît plus argileux qu'au nord et la couche de sable y est plus mince. Ceci explique pourquoi la première couche est légèrement plus compressible au sud qu'au nord. La deuxième, qui descend jusqu'à 40 m de profondeur, est une argile marine molle normalement solidifiée, uniforme dans le voisinage de la tour. Elle est très sensible aux dérangements dont elle est l'objet, ils peuvent provoquer en son sein une perte sensible de résistance. C'est ce qui explique que, sous la tour, cette couche d'argile est incurvée entraînant les fondations de la tour dans son affaissement. La troisième est un sable dense qui s'étend sur une grande profondeur.

Les mesures d'urgence

Les risques d'effondrement, soit par une brusque accélération de la rotation et le renversement de la tour, soit par un excès de tensions dans les maçonneries, n'étant pas exclus, il fallait prendre des mesures d'urgence.

Au point de vue structural, les mesures conservatoires provisoires ont consisté en l'installation d'un ceinturage de la section critique de la première loggia, qui est manifestement la plus sollicitée, au moyen de câbles galvanisés légèrement sous tension et dans le placement de cadres en acier dans les sections de l'escalier les plus sollicitées.

Au point de vue géotechnique, l'opération a consisté dans l'application de lingots de plomb, soit un poids de 600 tonnes, sur une couronne en béton précontraint accrochée au périmètre nord de la fondation de la tour. Cette masse avait pour but d'exercer un moment de compensation susceptible de diminuer le moment de

renversement dû à l'inclinaison de la tour. Pour la première fois depuis 800 ans, cette intervention a permis en 1994 de renverser la tendance du mouvement de la tour, l'inclinaison de la tour vers le sud ayant diminué de 50".

Un autre système de sécurité, dont le rôle reste limité à la période délicate des travaux de redressement, a été installé en 1998. Il s'agit d'une double série de câbles aériens. Ceux-ci sont accrochés à la tour par l'intermédiaire d'une sorte de " jambière " ceinturant la deuxième loggia et, de l'autre côté, à deux hauts chevalets métalliques d'ancrage situés au-delà des bâtiments de l'Opera Primaziale. La tension des câbles est limitée strictement à celle qui est nécessaire pour passer au-dessus des toitures. Le système ne doit intervenir que si la tour est le siège d'une brusque rotation inattendue.

Les renforcements structuraux

Les principales observations de faiblesse structurale ou de dégradations portent essentiellement sur la présence de nombreuses cavités au sein même de la masse interne des parois de la tour et sur un certain nombre de fissures apparentes dans des zones effectivement repérées par les modèles mathématiques comme très sollicitées : architraves et fûts des colonnettes, paroi sud de la première loggia, zones sud au voisinage de l'escalier hélicoïdal...

Les injections de mortier concernent les parements les plus sollicités du côté sud, soit les première et deuxième loggias ; par souci de répartition homogène, le nombre de trous d'injection est élevé : environ 200 de 8 mm. Le placement de barres d'acier inoxydable, tendues à 80% de leur limite élastique, concerne essentiellement certaines architraves fissurées au niveau des encorbellements inférieurs et un certain nombre de fissures apparues aux alentours de l'escalier, des portes et des trous d'échafaudage. Il s'agit de barres de 24 mm de diamètre qui sont logées dans des perforations de 30 mm et scellées à la résine.

Les sous-excavations

Du côté des principes de la conservation, l'objectif était de réduire au minimum l'impact visuel de tout moyen de stabilisation et de conserver autant qu'il était possible les principes structuraux originaux de l'édifice. Sans peine, le comité a donc décidé de donner priorité à la solution la plus " douce ", c'est-à-dire à celle qui n'impliquerait que le côté nord de la fondation et qui ne toucherait pas directement les maçonneries. C'est la méthode d'extraction programmée de terres sous la fondation, dite des " sous-excavations ", qui a été finalement adoptée. Le principe est très simple : grâce à un certain nombre de vrilles enfoncées obliquement sous la fondation, on retire progressivement la terre. Peu à peu, la pression du sol tend à refermer les vides créés par le prélèvement, provoquant un tassement. En pratiquant le prélèvement du côté nord, ce tassement doit avoir logiquement pour conséquence une diminution de l'inclinaison vers le sud. En 1999, des sous-excavations préliminaires ont pu être entreprises sous la tour. Les résultats furent



Photo Jean Barthélémy

Cerclage du deuxième étage, amorce des cables



Photo Jean Barthélemy

Sous-excavations, batterie des tubes guides pour l'enfoncement des vrilles

édifiants : la tour s'est redressée au point de retrouver la situation qui était la sienne en 1967, soit un redressement de plus de 2' ! En ce début de siècle, les nouvelles du chantier sont particulièrement favorables : le redressement obtenu à ce jour est de l'ordre de 1700" (arcs-secondes), soit d'un peu moins d'un demi degré, qui reste l'objectif et qui devrait permettre de se resituer deux cent ans en arrière et, dès lors, d'obtenir une sécurité considérée comme suffisante, compte tenu des renforcements structuraux complémentaires réalisés.

Et maintenant ?

Dans l'avenir, il ne faut pas perdre de vue que, pour que l'œuvre de sauvegarde et de restauration de la tour soit intégralement achevée, deux problèmes fondamentaux restent en suspens, à savoir la "restauration des matériaux" et le réaménagement des abords. Pour l'enlèvement des éléments du chantiers dont on peut désormais se passer et pour le traitement des surfaces, le travail est en cours ; un travail scientifique de restauration est entrepris depuis quelques semaines. Il prendra trois ans d'un travail méticuleux. Déjà, les premières expériences entreprises sont concluantes, après traitement, les marbres reprennent toute leur splendeur originelle.

Parallèlement, il s'agira de restituer la tour dans un cadre urbanistique aménagé suivant les théories contemporaines de la conservation. Il faudra intervenir afin de se conformer intégralement au concept d'authenticité. Comme chacun peut le constater, dans sa présentation actuelle la tour semble, non seulement s'être penchée vers le sud, mais surtout s'être considérablement enfoncée dans le terrain. Cet enfoncement est certes réel, mais d'ordre secondaire. Dès lors, l'impression ressentie traduit mal la nature du phénomène qui l'a rendu universellement célèbre. Redonner à la perception de la tour une plus grande authenticité quant à la réalité de la rotation subie au cours des temps doit dès lors constituer l'un des objectifs de l'intervention sur les abords. C'est sur la base de ces observations que Jean Barthélemy propose un projet d'aménagement sous forme d'un petit amphithéâtre, l'ensemble permettant de dégager les fondations qui, grâce à la légèreté de la pente, seront visibles à partir d'une distance respectable.

LIÈGE, LE TOUR PIEDBOEUF DE JUPILLE

Le bulletin n°4 de l'ICOMOS attirait l'attention sur le complexe Citroën de la place de l'Yser à Bruxelles. Le sort est également indéfini pour un autre bâtiment caractéristique du mouvement moderne : la tour de la brasserie Piedboeuf à Jupille, dans l'agglomération liégeoise. La tour est située en bordure de la route Liège-Visé et est bien visible depuis l'autoroute A25, qui longe la Meuse depuis Liège vers l'échangeur de Cheratte (E42) et vers les Pays-Bas.

Qualifiée communément de "gratte-ciel" industriel, cette tour aux lignes fonctionnalistes soignées a été élevée entre 1935 et 1939 sous la conduite de l'ingénieur Durin et de l'architecte Trocquet. Elle se présente comme un vaste immeuble de teinte jaune, de quelque 19 niveaux, les trois derniers étant pourvus de bandeaux de fenêtres. La tourelle d'escalier vitrée qui lui est accolée est surmontée d'une horloge monumentale et d'un phare culminant à une hauteur de 85 mètres. Sur le plan technique, la tour, qui abritait le processus de fermentation et des laboratoires, témoigne de performances remarquables pour son époque : sa structure lui permet de supporter des charges très élevées. Ce fut aussi, de son temps, le plus haut bâtiment industriel d'Europe. Elle a longtemps participé à la renommée de la firme Piedboeuf, actuellement intégrée au groupe Interbrew. A côté de son intérêt historique, industriel et social, elle est un témoin architectural de qualité et un point de référence dans le paysage du Nord de la région liégeoise.

Inoccupé depuis près de 10 ans, l'ouvrage n'a plus sa place dans les activités de la brasserie et sa disparition est régulièrement évoquée. En théorie pourtant, les potentialités de reconversion ne manquent pas : les niveaux fermés sont un lieu idéal pour stocker des biens de type commercial ou culturel, qui y bénéficieraient d'un abri sûr et vaste. Quant aux étages, ils offrent des vues imprenables sur la vallée de la Meuse et s'adapteraient aisément à des fonctions administratives ou de prestige. Il est clair que le défi n'est pas aisé à relever. La société régionale pour l'assainissement des sites industriels (SORASI) l'a déjà tenté, mais n'a pu le concrétiser à ce jour. Réaffecter un tel immeuble et le porter aux normes de sécurité actuelles implique des investissements d'une certaine ampleur. L'exemple récent de l'ancienne brasserie des Alliés à Marchienne-au-Pont (1938) indique cependant que de tels projets ne sont pas utopiques : partenaires privés et publics veillent à assurer un avenir polyvalent à un vaste complexe, dont les façades, d'inspiration art-déco et les toitures ont été classées en 1995. Monument emblématique de l'architecture des années 1930, la tour de Jupille mérite d'être maintenue et reconvertie. Réussie, une telle opération renouerait avec le geste initial : la création d'un véritable signal urbain, symbole évident d'un élan qui caractérise le progrès et une formidable confiance en l'avenir.

Ann CHEVALIER

Présidente de la Chambre provinciale de Liège de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles.



Photo Bruno Merckx, © CIRUSF

Liège, la tour Piedboeuf de Jupille

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Parmi les biens culturels inscrits sur la liste du patrimoine mondial en 2000 figurent les quatre sites ou monuments belges suivants :

- **les quatre habitations majeures de l'architecte Victor Horta** à Bruxelles l'hôtel Tassel, l'hôtel Solvay, l'hôtel van Eetvelde et la maison de Horta lui-même. La révolution stylistique qu'illustrent ces œuvres se caractérisent par le plan ouvert, la diffusion de la lumière et la brillante intégration des lignes courbes de la décoration à la structure du bâtiment;
- **les minières néolithiques de Spiennes** (Mons). Couvrant plus de 100ha, ce sont les centres d'extraction minière les plus vastes et les plus anciens d'Europe. Elles sont également remarquables par la diversité des solutions techniques d'extraction mises en œuvre et aussi par le fait qu'elles sont directement liées à un habitat qui leur est contemporain;

- **la cathédrale Notre-Dame de Tournai.**

Elevée dans la première moitié du XIIe siècle, elle se distingue tout particulièrement par une nef romane d'une ampleur exceptionnelle et d'une grande richesse de sculpture pour les chapiteaux et par un transept chargé de cinq tours qui annonce les prémices de l'art gothique. Le chœur, reconstruit au XIIIe siècle, est de pur style gothique;

- **le centre historique de Bruges,**

exemple exceptionnel d'habitat historique médiéval, ayant bien conservé son tissu urbain historique tel qu'il a évolué avec les siècles et où le bâti d'origine fait partie de l'identité de la ville.

Signalons que de nombreuses informations concernant cette liste sont maintenant accessibles sur le web. La liste du patrimoine mondial des 690 biens inscrits, arrêtée au 1^{er} décembre 2000, est accessible sur le site <http://www.unesco.org/whc:fr:patrimoi.htm>

RAPPORT MONDIAL 2000 DE L'ICOMOS SUR LES MONUMENTS ET SITES EN PÉRIL

Le rapport a été présenté à Paris le 10 novembre. Et ce, non seulement pour certains sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial, mais également pour les paysages dont les caractéristiques expriment l'histoire des peuples et la diversité des cultures. Ce rapport est accessible sur le site www.international.icomos.org/risk/risk2000.htm



A Anvers, Het Brantijser; avant et après restauration

© Europa Nostra



EUROPA NOSTRA - CONCOURS ANNUEL DE PRIX

Ce concours comporte trois volets complémentaires : les médailles d'honneur décernées à des individus ayant contribué à la protection et/ou la mise en valeur du patrimoine tant bâti que naturel ; les prix du patrimoine récompensant des réalisations exemplaires qui apportent une contribution remarquable à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine bâti et naturel ; le prix du Fonds de restauration d'un monument ou d'un site en péril ayant une valeur architecturale ou historique. La donation 2001 sera attribuée à la restauration d'un plafond décoré, exécuté avant 1914, dans un bâtiment historique résidentiel dont le propriétaire est un individu ou une fondation. Les candidatures doivent être déposées pour le 1^{er} mai 2001.

Renseignements :

Europa Nostra,
Responsable du concours,
Lange Voorhout, 35,
NL - 2514 EC Den Haag,
Pays-Bas.

Parmi les prix attribués pour l'an 2000, un diplôme a été décerné pour la restauration et la rénovation exemplaire de Het Brantijser, un complexe de bâtiments anversois, situé Sint-Jacobsmarkt, 13. Construit au XVIe siècle pour faire office d'habitation et d'entrepôt, l'ensemble était organisé autour de deux cours intérieures, chacune pourvue d'une colonnade ouverte et d'une loggia en bois. Les bâtiments connurent de nombreuses vicissitudes. La restauration entreprise en 2000 a été guidée par les principes suivants : tout ce qui pouvait être conservé a été l'objet d'une restauration soignée; les nouveaux éléments ont été exécutés dans un style moderne sobre. Les locaux sont aujourd'hui utilisés par l'université.

ACTIVITÉS PROPOSÉES AUX MEMBRES DE L'ICOMOS BELGIQUE ET AUX AMIS DE L'ICOMOS WALLONIE-BRUXELLES

Le samedi 24 mars 2001 a eu lieu une visite de l'ancienne abbaye du Val Saint-Lambert à Seraing et de l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu à Amay. Là, s'est également déroulée l'assemblée générale annuelle. Un compte-rendu paraîtra dans le bulletin n°6.

Le samedi 21 avril 2001 est prévue une journée de visite de l'ancien hôpital Notre-Dame à la Rose à Lessines. Les renseignements précis concernant cette activité vous parviendront directement dans les prochains jours.

A partir du 1^{er} avril 2001, la présidence et le secrétariat de l'ICOMOS Wallonie-Bruxelles sont toujours à Charleroi, dans les locaux de la Région wallonne, D.G.A.T.L.P., mais quittent l'avenue des Alliés, 2 et sont transférés rue de l'Ecluse, 22, tél. 071 65 48 80.

COURS, STAGES, JOURNÉES D'ÉTUDE

A Paris, l'École nationale du patrimoine est l'école d'application des conservateurs du patrimoine dans les différentes spécialités : archéologie, archives, inventaire général, monuments historiques, musées, patrimoine scientifique, technique et naturel. Elle organise de nombreux séminaires, des journées d'étude, des tables rondes.

Renseignements :

École nationale du patrimoine, 117
boulevard Saint-Germain à 75006 Paris
tél. 33 1 44 41 16 41, fax 33 1 44 41 16 77.

A Amay, le Centre de perfectionnement aux métiers du patrimoine de la Paix-Dieu propose :

- des stages qui allient la théorie à la pratique, mettant l'accent sur le dialogue et l'interdisciplinarité. Thèmes des mois de mai et juin : la maçonnerie en moellons, le colombage, la chaux, la restauration du béton, les pierres blanches, les sgraffites;
- des classes d'éveil aux métiers du patrimoine de quatre jours à destination des élèves de la fin du premier cycle du secondaire;

De plus, il octroie des bourses (100.000 FB maximum) à destination des architectes, ingénieurs, archéologues, historiens de l'architecture et des techniques, enseignants du secteur. En 2000, sept personnes ont pu en bénéficier et améliorer leur savoir-faire dans des centres étrangers, en l'occurrence à l'école internationale de la ferronnerie française à Muizon, à l'école d'Avignon, centre de formation à la réhabilitation de patrimoine architectural et au Centre européen pour les métiers de la conservation du patrimoine architectural à Venise.

Renseignements :

Centre, rue Paix-Dieu, 1
4540 Amay
tél. 085 31 54 95, fax 085 31 21 63
e-mail centre.paixdieu@euronet.be

Le Centre européen de Venise pour les métiers de la conservation du patrimoine architectural propose de nombreux stages - au niveau de la pratique, de la formation, de la conservation - sur la pierre, le bois, le fer, le stuc, la peinture murale, la terre cuite ... (durée : généralement deux semaines) ainsi que des cours de spécialisation (durée : d'un à trois mois).

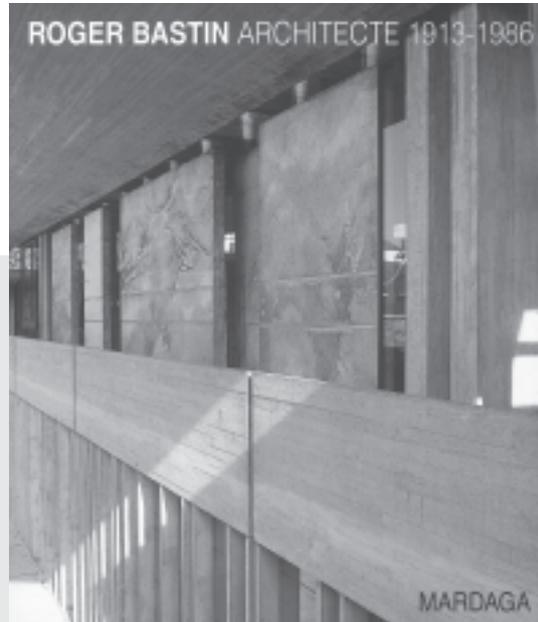
Renseignements :

Centre, I-30100 Venezia
Isola Di S.Servolo - casella postale 676
tél. 39 041 526 85 46, fax 39 041 276 02 11
e-mail centrove@tin.it,
site internet <http://space.tin.it/arte/carcesar>.

A Troyes, 17-19 mai 2001, quatrième forum du Corpus Vitrearum sur la conservation et la technologie du vitrail historique : Le vitrail comme un tout, ou comment traiter les lacunes.

Renseignements :

Centre suisse de recherche et d'information sur le vitrail,
Au Château,
CP CH-1680 Romont, Suisse
tél. 41 26 652 18 34, fax 41 26 652 49 17.



PUBLICATIONS

En France, le Centre des monuments nationaux présente le nouveau visage de la collection "Vocabulaires/Principes d'analyse scientifique" MONUM, éditions du Patrimoine.

Sont réédités :

Architecture, Vocabulaire typologique (38,12 €);

Vitrail, Vocabulaire typologique et technique (74,70 €);

Sculpture, Méthode et vocabulaire (74,70 €);

Objets-domestiques civils, Vocabulaire typologique (74,70 €);

Métal, Vocabulaire technique (74,70 €);

Mobilier-domestique civil,

Vocabulaire typologique,

2 tomes (182,94 €).

Vient de paraître en novembre 2000 *Jardin, Vocabulaire typologique et technique* (74,70 €).

Le but de cette collection est de fixer le langage de chacune des disciplines pour en préciser les différentes notions. Le classement est d'ordre méthodologique, les définitions permettent d'identifier les fonctions, les formes et les techniques avant de procéder à une interprétation historique. Les ouvrages sont en vente au Centre des monuments nationaux, Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 75186 Paris cedex 04, tél. 33 1 44 61 20 00, fax 33 1 44 61 21 81.

Roger Bastin Architecte 1913-1986,

éd. Mardaga, 2001 (160 pages illustrées en quadrichromie, format 29 x 24,5).

Prix : 1490 francs (36,94 €).

Un bel hommage à une œuvre majeure habitée par une grande présence : maisons particulières, églises, chapelles, centres culturels, musées ... Réalisée sous la direction du chanoine André Lanotte, la publication réunit des textes, des témoignages, un inventaire des œuvres, une bibliographie, le tout illustré de (superbes) photographies de Christine Bastin, fille de l'architecte, de plans, de dessins. Mettons en évidence l'introduction due à l'historien de l'architecture Pierre Puttemans. Situant le travail et la recherche de Roger Bastin dans l'évolution générale de l'architecture, il évoque son parcours et en souligne l'intérêt; il témoigne de cette "œuvre de discrétion et d'autorité, l'œuvre impeccable d'un Architecte".

Le Waux-Hall à Spa.

Dossier de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, 6, 2000 (152 pages illustrées en quadrichromie, format 29,7 x 21).

L'Institut du patrimoine wallon, chargé du sauvetage et de la réaffectation du Waux-Hall, s'est associé à la Commission royale des monuments, sites et fouilles pour assurer la publication de ce dossier. Adaptation du mémoire de licence de

Vanessa Krins, historienne de l'art de l'Université de Liège, l'ouvrage s'attache à établir une monographie aussi complète que possible de cette ancienne maison d'assemblée et de jeux, construite en plusieurs phases depuis 1769. Le bâtiment est replacé dans le contexte de vie à Spa durant la seconde moitié du XVIII^e siècle. Sont également étudiés les circonstances qui entourent sa fondation et les différents conflits qui en résultent. Ensuite, l'édifice est décrit dans son état actuel, scruté par l'auteur "avec une attention sans faille". Un troisième chapitre présente une analyse stylistique et un quatrième établit des comparaisons avec d'autres waux-hall et salles de jeux contemporains. L'évolution du bâtiment et les différentes restaurations sont alors évoquées. Sont enfin exposées les biographies et les réalisations des principaux artistes ayant œuvré au Waux-Hall. Prix : 750 francs, vente : CRMSF, rue du Vertbois, 13c à 4000 Liège, tél. 04 232 98 51.

La Grand-Place et ses abords, un patrimoine mondial,

Bruxelles, 2000 (36 pages illustrées en noir et blanc, format 21 x 29,5).

La brochure élaborée par le Service des monuments et sites de la Région de Bruxelles-Capitale est un outil de sensibi-

lisation pour la conservation de cet extraordinaire patrimoine. Outre l'histoire de la place avec le bombardement français de 1695 et la reconstruction au tournant du XVII^e et XVIII^e siècles, sont présentées l'architecture et l'évolution du bâti jusqu'à aujourd'hui. Le lecteur trouvera enfin une étude historique et architecturale des maisons de la Grand-Place et du patrimoine protégé de l'îlot sacré. La lecture de cet ouvrage est particulièrement recommandée aux propriétaires des biens protégés ou en voie de protection du cœur historique de Bruxelles car on y trouve des recommandations utiles pour faire des choix judicieux d'entretien ou de restauration. Cette brochure peut être obtenue au Service des monuments et sites de la Région de Bruxelles-Capitale, CCN - rue du Progrès, 80/1 à 1030 Bruxelles.

Après avoir édité de 1993 à 2000 la collection en 8 volumes *Architecture en Belgique*, les éditions Racine en proposent un résumé dans un "guide de poche" (17 cm x 10,5 cm) *Guide de l'architecture en Belgique*. Les auteurs sont Michiel Heirman et Linda Van Santvoort. L'ouvrage couvre mille monuments et mille ans d'architecture et est illustré de mille photographies en noir et blanc. Les édifices sont présentés par ville et par commune et cette présentation veut ainsi éclairer de façon expressive leur "personnalité architecturale". Prix : 895 francs. L'ouvrage est également disponible en néerlandais aux éditions Lannoo.

Photo Marie-Angé Closon, © IRWV



Le Waux-Hall à Spa

ICOMOS

Wallonie - Bruxelles

Président :

Michel Van der Meerschen

Secrétariat :

Rue de l'Ecluse, 22

6000 Charleroi

Tél 07165 48 80

Bulletin

réalisation et contacts :

Denise Barbason

Ministère de la Région wallonne

DGATLP

Montagne Ste - Walburge, 2

4000 Liège

Tél 04 224 54 75

Fax 04 224 54 44

E-mail

d.barbason@swing.be